

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

14 CENTRES DE VACCINATION DÉSORMAIS OUVERTS DANS L' AISNE POUR ASSURER LA VACCINATION PROGRESSIVE QUI DURERA PLUSIEURS MOIS

Laon, le 20 janvier 2021

Pour déployer la vaccination sur le territoire de l' Aisne, **8 centres de vaccination ont été mis en place dès le 8 janvier**, en général en lien avec des centres hospitaliers. Ils viennent en complément avec les opérations de vaccination dans les **EHPAD qui devraient s'achever, pour la première injection, avant la fin du mois de janvier**.

Comme annoncé par le préfet de l' Aisne la semaine dernière, **ce nombre de centres va presque doubler** dans le courant de cette semaine, afin d'assurer une couverture territoriale plus complète, **tout en tenant compte du volume limité des approvisionnements en vaccins**. Ces centres supplémentaires sont le fruit d'un travail avec les équipes médicales locales et les communes concernées, et s'appuient en général sur des maisons de santé.

L' Aisne dispose ainsi d'une **capacité opérationnelle permettant d'être très réactif** par rapport à la montée en puissance de la vaccination. Elle sera encore étoffée par la suite en liaison avec les principales communes.

Après avoir **réussi à donner un élan à la mise en œuvre de la stratégie de vaccination**, d'abord centrée sur les personnes les plus à risque pour des raisons d'équité et d'efficacité, l' Aisne, comme le reste de la France, entre dans une **phase de progression modulée**, dans l'attente d'une augmentation prochaine des approvisionnements en vaccins.

Les commandes ont déjà été sécurisées et celle-ci dépend aujourd'hui des **capacités de production des industriels** ainsi que des procédures scientifiques d'autorisation s'agissant des vaccins non encore autorisés. Quoi qu'il en soit, les vaccins disponibles sont distribués **sans retard** au fur et à mesure de leur arrivée.

Si les rendez-vous déjà donnés seront en principe honorés, il convient donc d'en encadrer le nombre à la lumière des approvisionnements en vaccins et de limiter pour l'instant les possibilités de les prendre au **14 février**, pour tenir compte aussi des programmations nécessaires de la deuxième injection. Cette situation est évidemment temporaire et de nouvelles possibilités de rendez-vous seront ouvertes dès que les conditions le permettront.

Il est important de souligner que le processus de vaccination, s'il mobilise tous les acteurs pour le rendre le plus rapide possible, est **progressif, s'étalera sur plusieurs mois, et bénéficiera à tous ceux qui le souhaiteront** au fur et à mesure qu'ils seront éligibles. Il est conforme à la stratégie nationale de vaccination présentée au mois de décembre, et depuis lors accélérée dans son calendrier et élargie dans les publics concernés en première phase.

Nous pouvons **nous féliciter de l'engouement** croissant pour cette vaccination, favorisé par la transparence et la pédagogie qui ont entouré sa mise en place. Cet engouement peut naturellement déboucher sur des impatiences ou des irritations, mais il doit également inviter à la **compréhension**. Les efforts doivent également être intensifiés pour assurer une plus large information.

L'objectif de 10 000 vaccinations en janvier fixé pour l'Aisne par le préfet dans le cadre de la stratégie nationale sera quoi qu'il en soit **atteint et sans doute nettement dépassé**, ce qui fait de l'Aisne un département particulièrement dynamique en la matière.

Le préfet remercie tous les acteurs de la santé, les services de l'État, au premier rang desquels l'agence régionale de santé, et les collectivités territoriales pour leur mobilisation à cet égard et l'esprit de coopération manifesté au plus près du terrain.

Les **14 centres de vaccination ouverts désormais** dans le département sont :

- le centre hospitalier de Saint-Quentin
- le centre hospitalier de Laon
- le centre hospitalier de Soissons
- le centre hospitalier de Château-Thierry
- le centre hospitalier d'Hirson
- le centre hospitalier de Chauny
- l'hôpital privé Saint-Claude à Saint-Quentin
- la maison de santé de Guise
- la maison de santé du Nouvion-en-Thiérache
- la maison de santé de Sinceny
- la maison de santé de Fère-en-Tardenois
- la maison de santé de Saint-Erme-Outre-et-Ramecourt
- la maison de santé de Vervins en liaison avec le centre hospitalier
- la maison de santé de Bohain-en-Vermandois

D'autres centres ouvriront prochainement, avec dans tous les cas un nombre quotidien de vaccinations régulièrement ajusté au nombre de vaccins disponibles.